

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, à vingt heures, le 24 mars, le conseil municipal de la commune de Toussieux s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Armand Chaumont, Maire, afin de discuter publiquement des questions à l'ordre du jour.

Présents : Patrice LANSARD, Sylvie FROGER Gérard POYET, (adjoints)

Xavier BRETIN Patricia CHAUDIER Cyril TOURNAIRE Ingrid BESSON Emeline DUFRESNE Joëlle VERNAY Sylvie BOILLOT Estelle MORIN

Absents excusés : Christian JAMES (pouvoir à Armand CHAUMONT) Stéphane FRANCFHEQUIN (pouvoir à Sylvie FROGER) Raphaël MESQUITA.

Secrétaire de séance : Sylvie FROGER

Ordre du jour :

1- .Approbation des Comptes rendus du 20 janvier et 17 février 2022.

2 - Budget

2.1 Compte administratif

2.2 Compte de gestion

2.3 Situation de clôture

2.4 Fiscalité des taux

2.5 Budget primitif 2022

2.6 Subventions privées

2.7 Emprunts

3 - APD école

4 - Plan de financement école

5 - Autorisation domaine public « pizza Angèle »

6 - Planning élections pour les 10 et 24 avril

7 - Retour CCCDSV-commissions-syndicats

8 - Infos diverses

1 - Approbation des Comptes rendus du 20 janvier et du 17 février 2022

Les 2 comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2 - Budget

2.1 - Compte administratif 2021

Monsieur Patrice LANSARD premier adjoint présente le compte administratif 2021, en Investissement puis en fonctionnement, en recettes et en dépenses.

La maire quitte la séance, Monsieur Gérard Poyet procède au vote

Il est proposé au conseil municipal de voter le compte administratif 2021

Vote : Compte administratif approuvé à l'unanimité.

2.2 - Compte de gestion 2021

Monsieur Patrice LANSARD premier adjoint présente de compte gestion 2021, en Investissement puis en fonctionnement, en recettes et en dépenses.

Il est proposé au conseil municipal de voter le compte de gestion

Vote : Compte gestion est approuvé à l'unanimité

2.3 - Situation de clôture

Présentation du tableau

Affectation des résultats : il est proposé au conseil municipal d'affecter ;

-119 808.07 € d'excédent de fonctionnement en recette de fonctionnement au chapitre 002 du budget primitif de 2022

-et 161 796.92 € en recette d'investissement au chapitre 1068 du budget primitif de 2022

Il est proposé au conseil municipal de voter la situation de clôture

Vote : La situation de clôture est approuvée à l'unanimité

2.4 Fiscalité des taux

- Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 28.15 %

- Taxes Foncières sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 41.26 %

Il est proposé au conseil municipal de reconduire les mêmes taux que pour 2021. à savoir ;

Vote : La fiscalité des taux est approuvée à l'unanimité.

2.5 Budget Primitif 2022

Monsieur Patrice LANSARD premier adjoint présente le budget primitif.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif.

Vote : Le budget primitif est approuvé à l'unanimité.

2.6 Présentation des emprunts

Le tableau des emprunts est présenté à l'ensemble du conseil municipal.

2.7 Budget des associations de droit privé

Présentation du tableau des subventions

Il est proposé au conseil de se prononcer sur le budget de subventions de droit privé

Vote : 12 votes pour + Stéphane Franchequin ne participe pas au vote

3 APD école

Présentation de l'APD finalisé prenant en compte toutes les remarques déjà formulées lors des précédents conseils et commissions.

Consiste à réaménager l'actuel préau en une salle de classe de 45 m2 et d'un atelier de 25 m2, d'un SAS d'entrée de 14 m2 avec deux WC dont un PMR.

Création d'un préau reliant le bâtiment de l'école nord à l'actuel préau.

Coût études	17 000 € HT	20400 € TTC
MOE TRAVAUX	19829.76 € HT	23 795.71 € TTC
TRAVAUX	239 322 € HT	287 186.40 € ttc
Total subventionnable	276 151.76 €HT	331 382.11 € TTC
Hors assurance-MOA-2%- BC-SPS 3 % aléas 6 %	26 000 € HT	26 000 € TTC
TOTAL prévisionnel	302 151.76 € HT	362 582.11 € TTC

Il est proposé au conseil de se prononcer sur l'APD de l'école.

Vote : l'Avant-Projet Détaillé est approuvé à l'unanimité

4. Plan de financement

Objet : dépôt d'un dossier de demande de subvention pour la construction d'un bâtiment scolaire

- à l'Etat au titre de la DETR ou DSI
- au Conseil Départemental de l'Ain au titre de la Dotation territoriale soutien aux investissements de proximité
- à la région AURA au titre de l'aménagement du territoire

PLAN DE FINANCEMENT CONSTRUCTION ECOLE				
MONTANT SUBVENTIONNABLE = 276 152 € HT				
Sources	Libellé	Montant € HT	Montant € TTC	Taux
ETAT	DETR	96 653 €		35 %
CONSEIL DEPARTEMENTAL 01	Dotation territoriale soutien aux investissements de proximité	56 423 €		20.4 %
REGION AURA	Aménagement du territoire.	67 933 €		24.6 %
SOUS- TOTAL SUBVENTIONNABLE		221 009 €		80 %
Fonds propre		5 143 €		
Emprunts		50 000 €		
TOTAL HT		276 152 €		100%

Il est proposé au conseil municipal après délibération :

- d'adopter l'opération et les modalités de financement
- d'approuver le plan de financement prévisionnel
- de s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

5. Autorisation d'occupation du domaine public par la « pizzeria Angèle »

La société Le Black Pearl représentée par sa dirigeante Mme Angélique VIGLIAROLO (nom usuel : pizza Angèle) prépare et commercialise des pizzas sur un espace du terrain de loisirs le dimanche soir. Le prix de location de cet emplacement est fixé à 10 euros par jour d'occupation conformément à la tarification appliquée pour le marché du jeudi soir.

Il est proposé au conseil municipal

- d'approuver l'occupation d'un emplacement sur le terrain de loisirs le dimanche soir selon la convention établie
- de fixer le prix à 10 € / jour
- de notifier la gratuité de cet emplacement pendant toute la durée des travaux à la salle des fêtes.
- d'autoriser le maire à signer tous les documents relatifs à la mise en place de cette convention.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

6. Planning des élections présidentielles

Elles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022 de 8 h à 19 h.

Un tableau sera proposé avec des créneaux de 2h45 (3 personnes à chaque créneau).

7. Retour CCCDSV-commissions-syndicats

SIAH : retour sur étude en cours des ouvrages et définition des compétences du syndicat et ou des mairies. Budget prévu pour les ouvrages sous compétences SIAH pour les réparations en fonction des priorités. Vote du budget primitif prévu ce soir.

CCDSV : présentation du budget

Gestion de la déchèterie passage à une seule couleur avec 30 passages par ans utilitaires acceptés (au lieu de 50)

Groupement de commandes : proposition d'étendre à la maintenance informatique en projet. Pas de décision prise à ce stade.

Taxe des ordures ménagère passage à 9,9% pour tout le monde -service identique à l'ensemble des 19 communes. Budget transport difficile à équilibrer.

Commission vie sociale : autour d'une réflexion pour connaître ce qui est fait dans chacun de CCAS et pouvoir proposer des idées à développer.

Commission vie du village modification des tarifs de la salle du terrain, contrat de location à revoir. Achat de décoration de Noël pour le bâtiment périscolaire.

Commission urbanisme : Orientation aménagement sur secteur des fermes et des bruyères. Etudes en cours.

Bibliothèque animation 9 avril

Sortie au gale de certaines classes des écoles pour spectacle

Rencontre avec la passerelle pour le **cinéma en plein air**. Choix de deux films, visite du site, nécessité de modifier la date car le prestataire n'est pas libre le 27 Aout. Proposition soit le vendredi 26, soit le week-end suivant.

8. Informations diverses

Devis signé MARCET pour « rabattage » haies chemin des fromentales à H= 2 m pour un montant de 3 150 € HT (maintien du talus – limites de propriété).

RSE : remplacement 2 spots église + spot bleu intérieur clocher = 582.18 €HT (problème circuit à résoudre).

RSE : dépose 1 poteau jeu de boules défectueux + repose 1 poteau alimenté en éclairage public avec 2 lanternes distinctes.

RSE : pose 2 points éclairage chemin des fromentales + 2 points éclairage route de Trévoux

Attente devis remplacement bornes électriques pour le domaine des sources.

Lanternes à reposer sur jeux de boules alimentation SDF à valider.

Achat benne derrière tracteur Calad motoculture = 690 € HT

Reliures arrêtés et délibérations SEDI 628 €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h25

Fin du conseil 22h25. Prochain CM le jeudi 21 avril 2022.